



FERMETURE DU DISTRICT

Le secrétariat sera fermé comme suit :

* du Lundi 29 Juin 2020 au Vendredi 31 Juillet 2020 inclus : tous les vendredis après-midi.

* du Lundi 3 au Samedi 15 Août 2020 inclus.

Réouverture le Lundi 17 Août 2020 à 9 H 00.



INFORMATIONS

L'assemblée générale du district est programmée le samedi matin 3 octobre 2020 à Attignat.

Dépôt des candidatures pour

- Election des membres du comité de direction qui prendront place pour la mandature 2020/2024
- Election pour les représentants du district aux AG de la ligue pour la saison 2020/2021

L'appel à candidature pour ces élections sera ouvert du 2 août 2020 au 2 septembre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi.

Un courriel informatif a été envoyé à tous les clubs le 7 Juillet 2020.

Veillez à bien respecter les consignes données.



COMITE de DIRECTION

Comité de Direction du 7 juillet 2020

Présents : BENOIT Pierre, BERNARD Alain, BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PELLET François, PITARD Patrick.

Assistent : GAILLARD Colette, JACUZZI Vincent, LEAO Lydia, TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : ABBEY Jean Marie, BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, POULARD Christine, STRIPOLLI Guillaume.



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15, et, au nom du comité de direction :

- Présente ses condoléances à Philippe NAEGELLEN, Bernard ALBAN et Myriam DEBOURG qui ont perdu récemment un membre de leur famille.
- Souhaite un bon rétablissement à Bernard BARDET à la suite de problèmes de santé.
- Remercie les membres invités pour leur participation à cette réunion qui est la première de cette saison et qui ouvre la mandature 2020/2024.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 9 juin 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Création de club

Le district a reçu une demande d'une création de club dans la commune de Chaneins.

Il sera identifié : ISN FC Chaneins.

Les membres du comité de direction donnent un avis favorable et soumettront la validation à la FFF via la ligue.

Projets de fusion-création et de fusion-absorption

Un dossier reçu et déjà validé qui concerne la fusion des clubs de Trois Rivières (club absorbant) et de l'AS Montmerle.

Le club s'appellera désormais FOOT TROIS RIVIERES.

Projets d'entente de clubs

- Demande du club du Foot Trois Rivières pour jouer dans différentes catégories féminines avec le club de Belleville sur Saône (district de Lyon et du Rhône).

Lors du dernier comité de direction, les membres présents avaient émis un avis défavorable mais après une nouvelle concertation avec les membres de la commission féminine, le district de l'Ain a finalement donné un avis favorable pour cette saison.

- Demande du club de Culoz Grand Colombier pour jouer en catégories U13 – U15 et U17 entente avec le club de Chautagne (gestionnaire).

Lors du dernier comité de direction, les membres présents avaient un avis défavorable. L'accord serait donné à condition qu'une ou deux équipes évoluent dans les championnats du District de l'Ain. Le club de Culoz Grand Colombier ayant transmis depuis une modification, les membres du comité de direction donnent un avis favorable aux ententes.

- Demande du club de Montréal pour jouer en entente U15 avec le Groupement Jeunes du Haut Bugey.

Le Comité de Direction décide de ne pas accorder de dérogation car cela serait une entorse aux règlements fédéraux. Celle-ci pourrait également créer un précédent préjudiciable pour les saisons à venir.

Une réponse sera faite au club.

- Demande d'ententes entre les clubs du CS. Valromey et du CO Plateau en catégorie U11 à U15. Les membres du comité de direction donnent un avis favorable à ces ententes.

Dérogation des terrains pour les clubs évoluant en D2

Rappel de l'article 21.2.2 b) des règlements du district

Tous les clubs de cette division doivent obligatoirement disposer d'un terrain classé en niveau 5.

Les clubs accédant à cette division auront un an à compter de la date d'accession pour se mettre en règle. Le club de St Vulbas Plaine de l'Ain a accédé en D2 lors de la saison 2019/2020 et il a bénéficié d'une dérogation.

Sachant que la municipalité a engagé des démarches pour modifier ses installations et que le projet a pris du retard en raison de la crise sanitaire, les membres du comité de direction accordent exceptionnellement un délai supplémentaire d'une saison.

Tous les autres clubs possèdent à minima un terrain classé au niveau 5 et ils devront obligatoirement utiliser celui-ci pour leurs rencontres à domicile en catégorie D2.

Droit d'appel d'une décision disciplinaire pour la saison 2020/2021

Le comité de direction ou/et son bureau entérine le fait de faire appel automatiquement d'une décision si un club fait appel. Le représentant du comité de direction ou/et son bureau sera le président du district.

Décision du COMEX du 11 Mai 2020 – Suspension à temps

Le Service Juridique de la FFF nous informe de la suite donnée aux recours formés auprès du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) contre la décision du Comité Exécutif de la FFF du 11 mai 2020 relative aux modalités de purge des suspensions à temps.

Le conciliateur désigné dans le cadre de ces affaires, a estimé qu'un doute pesait sur la légalité de la mesure ainsi prise et a proposé à la Fédération de l'annuler.

Par conséquent, afin d'éviter un surplus de contestations en cette fin de saison particulière, le Comité Exécutif de la FFF a décidé de suivre les recommandations du CNOSF.

Dès lors, les dates d'exécution des suspensions à temps ne devront faire l'objet d'aucune modification et leur purge pourra prendre en compte la période allant du 13 mars au 30 juin 2020, quand bien même aucune compétition n'a eu lieu.

Le Comité Exécutif de la FFF souhaite toutefois aborder à nouveau le sujet de la purge des sanctions à l'occasion de sa réunion du 8 juillet 2020.

Validation du calendrier sportif

Les membres du comité de direction valident le calendrier sportif présenté par les membres de la commission sportive.

Les coupes de l'Ain seront jouées en intégralité.

Malgré le résultat du sondage, Les championnats départementaux s'arrêteront comme ceux de la ligue fin mai afin de conserver une équité lors de la dernière journée.

Etude entre les districts de Savoie et de l'Ain pour faciliter les rencontres entre les clubs de la zone géographique des deux départements

Les clubs demeurent bien dans leur district respectif d'appartenance mais l'objectif est de faciliter les échanges en catégories jeunes afin de limiter les déplacements.

Suivi financier des clubs à l'issue de la saison 2019/2020

Le club de l'US Vonnas est à jour financièrement au niveau du district mais il doit 1301,50 € au niveau de la ligue. Ce club s'est mis en inactivité pour la saison 2020/2021 et il ne pourra reprendre son activité qu'après avoir régularisé sa dette.

Malgré plusieurs relances durant la saison, le club du FC Belley arrive en cette fin de saison avec une dette de 3021 € au district et une autre de 3178 € à la ligue.

Concernant le district, l'article 47.4) stipule qu'en fin saison :

Aucun engagement d'équipes ne pourra être pris en compte pour la saison suivante si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée avant le 20 juillet de la saison écoulée.

En relation avec la LAuRAFoot, les licences seront bloquées et non délivrées ; la date d'enregistrement sera celle de la régularisation du club envers le District. Si pour une raison quelconque les licences sont à la disposition du club alors que les sommes dues n'ont pas été réglées, le comité de direction (ou son bureau) après une dernière relance effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception, peut prononcer les décisions suivantes :

- suspension de la validité des licences
- mises hors compétition de tout ou partie des équipes
- demande de radiation du club

Au nom du district de l'Ain, JF JANNET rédigera une lettre recommandée. Si le règlement financier n'est pas à jour au 20 juillet, les membres du bureau par délégation du comité de direction appliqueront la décision suivante lors de leur réunion du 22 juillet : radiation du club.

Demande de subventions de l'Agence Nationale du Sport 2020 (A.N.S)

Le district de l'Ain comme pour l'ex CNDS traite les dossiers des clubs du département donc de ceux du Pays de Gex.

- Dossiers reçus mais non éligibles : ESB Marboz – FC Bressans et l'AS Versonnex
- Dossiers reçus acceptés par le district et validés par la ligue pour proposition à la LFA : FC Ambérieu (1500 €) - AS St Genis-Ferney Crozet (2400 €) - L'Odyssée (1500 €) - Culoz Grand Colombier (1900 €) – Essor Bresse Saône (2400 €) – Bourg Sud (2400 €) – US Dombes (1900 €).

La LFA a attribué un montant de 132 000 € à la ligue pour traiter l'ensemble des dossiers des clubs.

Suivi du Fonds d'Aide National mis en place par la FFF

La LFA a transmis son premier listing et pour le district de l'Ain, 94 clubs se sont déjà inscrits

Tous ont répondu favorablement pour cette aide.

Le district envisage de verser ce fonds à compter du 1^{er} septembre 2020.

Dotations NIKE émanant du partenariat FFF

Les membres du comité de direction donnent leur accord pour que la commission financière et celle gérant les manifestations se déterminent avant le 1^{er} septembre 2020 pour étudier la possibilité de remettre des dotations aux clubs en fin de saison 2020/2021.

Composition des commissions du 1^{er} juillet au 3 octobre 2020

Les membres de la saison 2019/2020 demeurent en place avec les présidents actuels.

Missions du 9 juin au 7 juillet 2020

- 15 juin : réunion de la Commission de l'Arbitrage
- 16 juin : réunion de composition des poules du district
- 20 juin : réunion pour la constitution du club ISN FC Chaneins
- 22 juin : réunion par visioconférence des collèges (district/ligue/autres acteurs)
- 22 juin : réunion plénière des féminines
- 23 juin : réunion de bureau
- 24 juin : réunion de la composition des poules de ligue
- 25 juin : réunion avec le comité de sport adapté
- 26 juin : assemblée fédérale de la FFF par correspondance
- 01 juillet : réception des clubs labellisés et des 3 clubs « petits poucets de la Gambardella et Coupe de France » au So Club
- 02 juillet : réception des clubs dont c'est l'anniversaire au restaurant du Troll
- 04 juillet : réunion régionale de la commission du plan de féminisation
- 06 juillet : réunion des districts de Savoie et de l'Ain et les clubs bugistes
- 07 juillet : comité de direction

Demande de médiation de la part du président du club de Montluel

Partant sur le principe que le comité de direction du district n'a pas pouvoir d'intervenir dans la gestion des installations sportives appartenant aux communes ou communautés de communes, il peut recevoir le club que sur les questions sportive et éthique.

Les membres de la commission sportive et prévention assureront la médiation sur ces deux sujets.

Rappel de l'article 12.5.6) Dispositions spécifiques à l'élection de la délégation des représentants des clubs de district à l'assemblée générale de la ligue.

Date de dépôt de candidature pour être délégué représentant le district lors des AG de ligue Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du district par envoi recommandé au plus tard 30 jours avant la date de l'assemblée générale du district. Pour cette saison la date limite est donc fixée au 2 septembre 2020 inclus.

Liste des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif par promotion

Une demande de médaille de bronze a été transmise par la DDSC pour Monsieur Maxime BOHE du club de Côtère Meximieux Villieu.

Autres membres promus pour la promotion du 14 juillet 2020 : Ludovic COCHET, arbitre du district appartenant au club de Foissiat Etrez et Sandrine DELERIS du club de St Denis Ambutrix.

Choix du commissaire aux comptes

Conformément à nos statuts, désignation pour 6 saisons du commissaire aux comptes choisi obligatoirement sur la liste mentionnée au code du commerce.

Election pour les saisons allant de 2020/2021 à 2025/2026.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité le choix du Cabinet KPMG.

Date de la prochaine réunion

Le mardi 8 septembre 2020 à 19 H 15

Heure de fin de réunion : 20 H 50

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

RENTREE DES ARBITRES 2020

La rentrée des arbitres s'effectuera le samedi 12 Septembre 2020 au stade de Marboz, sur la journée.

L'ensemble des arbitres est convoqué de 7h45 à 8h30 (au plus tard), et la présence est **OBLIGATOIRE sur l'ensemble de la journée.**

Une convocation a été envoyée par mail à l'ensemble des arbitres.

DIVERS

La Commission Départementale de l'Arbitrage félicite les arbitres suivants :

- Romain JARJAVAL (du club du CS VIRIAT) et Ibrahima KONTE (du club de l'AS ATTIGNAT) pour leur réussite à l'examen Régional leur permettant d'être candidat R3 pour la saison 2020-2021

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

FORMATIONS DE CADRES

	AOUT / SEPTEMBRE 2020	OCTOBRE / NOVEMBRE 2020	DECEMBRE 2020 / JANVIER 2021	FEVRIER / MARS 2021	AVRIL 2021	MAI - JUIN 2021
Module GdB Initiation 2 jours			<u>Samedi 5 et 12 Décembre</u> lieu : DISTRICT			
Module U7 1 jour	<u>Samedi 26 Septembre</u> lieu : à déterminer					
Module JEUNES CADRES U9 2 jours		<u>Lundi 26 et Mardi 27 Octobre</u> lieu : à déterminer			<u>Lundi 19 et Mardi 20 Avril</u> lieu : à Déterminer	
Module JEUNES CADRES U11 2 jours						
Module U9 2 jours		<u>Vendredi 16 et Samedi 17 Octobre</u> lieu : à déterminer				
Module U11 2 jours		<u>Vendredi 30 et Samedi 31 Octobre</u> lieu : à TREVOUX			<u>Vendredi 16 et Samedi 17 Avril</u> lieu : à Déterminer	
CFF 1 4 jours				<u>Mercredi 17, Jeudi 18, Vendredi 19 et Samedi 20 Février</u> lieu : DISTRICT		
Module U13 2 jours			<u>Samedis 23 et 30 Janvier</u> lieu : à déterminer			
Module U15 2 jours		<u>Vendredi 16 et Samedi 17 Octobre</u> lieu : à déterminer				
CFF 2 4 jours			<u>Samedi 19, Dimanche 20, Lundi 21 et Mardi 22 Décembre</u> lieu : DISTRICT			
Module U17-19 2 jours						
Module Seniors 2 jours						
CFF 3 4 jours			<u>Samedi 19, Dimanche 20, Lundi 21 et Mardi 22 Décembre</u> lieu : DISTRICT			
CFF 4 4 jours	<u>Lundi 7, Mardi 8, Jeudi 10, et Vendredi 11 Septembre</u> lieu : DISTRICT					<u>Lundi 3, Mardi 4 Jeudi 6 et Vendredi 7 Mai</u> lieu : DISTRICT
CERTIFICATION CFF1		Mercredi 14 Octobre		Mercredi 24 Février		Mercredi 12 Mai
CERTIFICATION CFF2-CFF3		Samedi 24 Octobre				Mercredi 12 Mai Samedi 19 Juin
CERTIFICATION CFF4		Vendredi 9 Octobre				Vendredi 4 Juin

Les inscriptions sur ces formations se font via le site internet du district : rubrique "formations"/"inscriptions".

Les clubs souhaitant accueillir des modules de formations d'éducateurs sont priés de prendre contact avec la Commission Technique à l'adresse mail suivante : fcicchiellitti@ain.fff.fr

LES CLUBS RECHERCHENT

Le club de Bresse Foot 01 recrute un apprenti en alternance, à la rentrée de Septembre 2020, pour la saison 2020/2021.

Contrat de 2 ans préparant au diplôme d'un BP JEPS ou d'un DE JEPS.

Spécialité activité sport collectif mention football.

Le candidat devra avoir au moins 18 ans.

Le CV et la lettre de motivation est à adresser à l'adresse du club 560195@laurafoot.org et pour des renseignements complémentaires tel 06 83 87 06 86



Le Football Club Bresse nord Recrute :

- 1 Coach Sénior pour notre équipe fanion qui évoluera en D2 promotion excellence la saison prochaine
- 1 Coach Sénior pour notre équipe réserve qui évoluera en D4 la saison prochaine

Merci de contacter Mr Giraud Cyril, co-président FC Bresse Nord : 06 46 85 20 11



Le Football Club de Nurieux-Volognat a pour ambition, pour la saison 2020-2021, de restructurer son équipe fanion et de redevenir un club avec un avenir pérenne.

C'est pourquoi nous sommes à la recherche :

- D'un entraîneur pour l'équipe fanion qui évolue en D4 et qui se place actuellement dans la poule A à la 9ème place du championnat.
- De joueurs motivés et impliqués, qu'ils soient déjà expérimentés ou qu'ils débutent dans le football amateur.
- D'un arbitre qui couvrira le club du FCNV suite au départ de l'arbitre actuel.

Vous pouvez contacter Sébastien JOUBERT au 06 42 39 28 47



Le FC St Maurice de Gourdans recherche pour la saison 2020/2021 :

- des éducateurs (possibilité formation FFF – prise en charge par le club) pour entraîner nos équipes jeunes (U7, U9).
Contacter Philippe PEYRAUD au 06.19.55.79.97
- des joueurs de catégories U7 à U13
Contacter Guy CAUDERON au 06.51.89.22.65 ou g.cauderon@hotmail.fr
- des joueurs seniors pour ses équipes D4 et D5
Contacter Cédric FLOUREZ au 06.85.22.37.19
- des joueurs seniors pour la création d'une équipe vétérans
Contacter Cédric FLOUREZ au 06.85.22.37.19



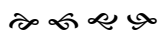
Le club de l'Us Dombes à Chalamont, recherche un entraîneur pour son équipe réserve (D5) pour la saison 2020-2021 avec comme objectif la montée à l'échelon supérieur. L'effectif est large, jeune, dynamique et impliqué. Il s'agit d'un challenge sportif intéressant.

Contact : David BAILLIVY au 06 34 27 91 89



Le club du FC Haut Revermont à Villereversure recherche un entraîneur pour son équipe Seniors (D5) pour la saison 2020-2021.

L'effectif est composé d'une vingtaine de joueurs.



Le FC PLAINE TONIQUE recherche un ou des arbitres seniors pour la saison prochaine.

Contact : 06 17 66 98 79 ou 06 82 55 84 05



Le club de BRESSE TONIC FOOT recherche pour la saison 2020/2021 des éducateurs pour les catégories U13, U15 et U18 (également un responsable pour cette dernière).

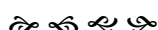
Si vous êtes intéressés, merci de contacter Jérôme GONNU au 06.87.80.47.68



Le club sportif de VIRIAT recherche pour la saison prochaine :

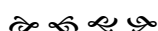
- un ou une éducatrice pour son équipe senior féminine en entente avec Marboz
- un ou une éducatrice adjointe pour son équipe U16 Ligue

Pour tout renseignement, contacter le 06.24.89.47.51



Club de l'Ain recherche arbitres jeunes, seniors et féminines pour les saisons à venir (possibilité de formation arbitre prise en charge par le club).

Merci de contacter le 06.16.32.05.81



Le SC Mille Etangs recherche une personne, jeune ou adulte, pour représenter le club au niveau de l'arbitrage.

Si besoin de passer la formation, celle-ci sera prise en charge par le club.

Une indemnité financière est aussi à prévoir.

Contact : Joseph DUVIVIER – Tél : 06.83.74.88.16